



TMR

Rapport annuel
2022



SOMMAIRE

∨

6	ORGANES DE GESTION ET DE CONTRÔLE
9	ORGANISATION OPÉRATIONNELLE
10	MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
12	TMR EN CHIFFRES
14	MOBILITÉ
20	ATELIERS
28	INFRA
32	CAMIONNAGE
34	MARKETING & COMMUNICATION
36	RESSOURCES HUMAINES
38	QUALITÉ, SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT
40	RAPPORT FINANCES ET CONTROLLING
66	RAPPORT ORGANE DE RÉVISION
68	PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
70	PV DE L'AG 2022



DAVID MARTINETTI



JOACHIM RAUSIS



ANNE-LAURE COUCHEPIN VOUILLOZ



FLORIAN PIASENTA



NICOLAS GRANDJEAN



PASCAL BOVEY



CHRISTOPHE MARET

ORGANES DE GESTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. David Martinetti, Martigny (administrateur indépendant)

VICE-PRÉSIDENT

M. Joachim Rausis, Orsières (délégué régional)

MEMBRES

MME Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Martigny (déléguée régionale)

MM. Florian Piasenta, Salvan, secrétaire du CA (délégué régional)

Nicolas Grandjean, Auvernier (délégué de la Confédération)

Pascal Bovey, Lausanne (délégué du Canton du Valais)

Christophe Maret, Le Châble (délégué régional)

ORGANE DE RÉVISION

Nofival SA, Martigny

SIÈGE SOCIAL

Avenue de la Gare 66,
1920 Martigny

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En date du 14 juin 2022, s'est tenue notre Assemblée Générale ordinaire dans notre halle Octofer à Martigny. Le Président a salué les 55 actionnaires présents, porteurs ou représentants de 605'474 actions, équivalant à 89.17% du capital-actions.

Le rapport de gestion, les comptes et le bilan de l'exercice 2022 ont été acceptés à l'unanimité par les actionnaires qui ont, aussi, donné décharge aux organes responsables.

M. David Martinetti a été réélu, à l'unanimité, en qualité de Président du Conseil d'administration.

L'assemblée a renouvelé le mandat à l'ensemble des administrateurs sortants ainsi qu'à l'organe de révision pour une nouvelle période.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises. Hormis les affaires courantes, il a notamment :

Suivi l'évolution des dossiers :

- du renouvellement de matériel roulant avec la SNCF
- du futur centre de maintenance pour RegionAlps
- de la stratégie de modernisation de la voie étroite
- de la mise en place de l'exploitation des lignes de bus dans l'Entremont

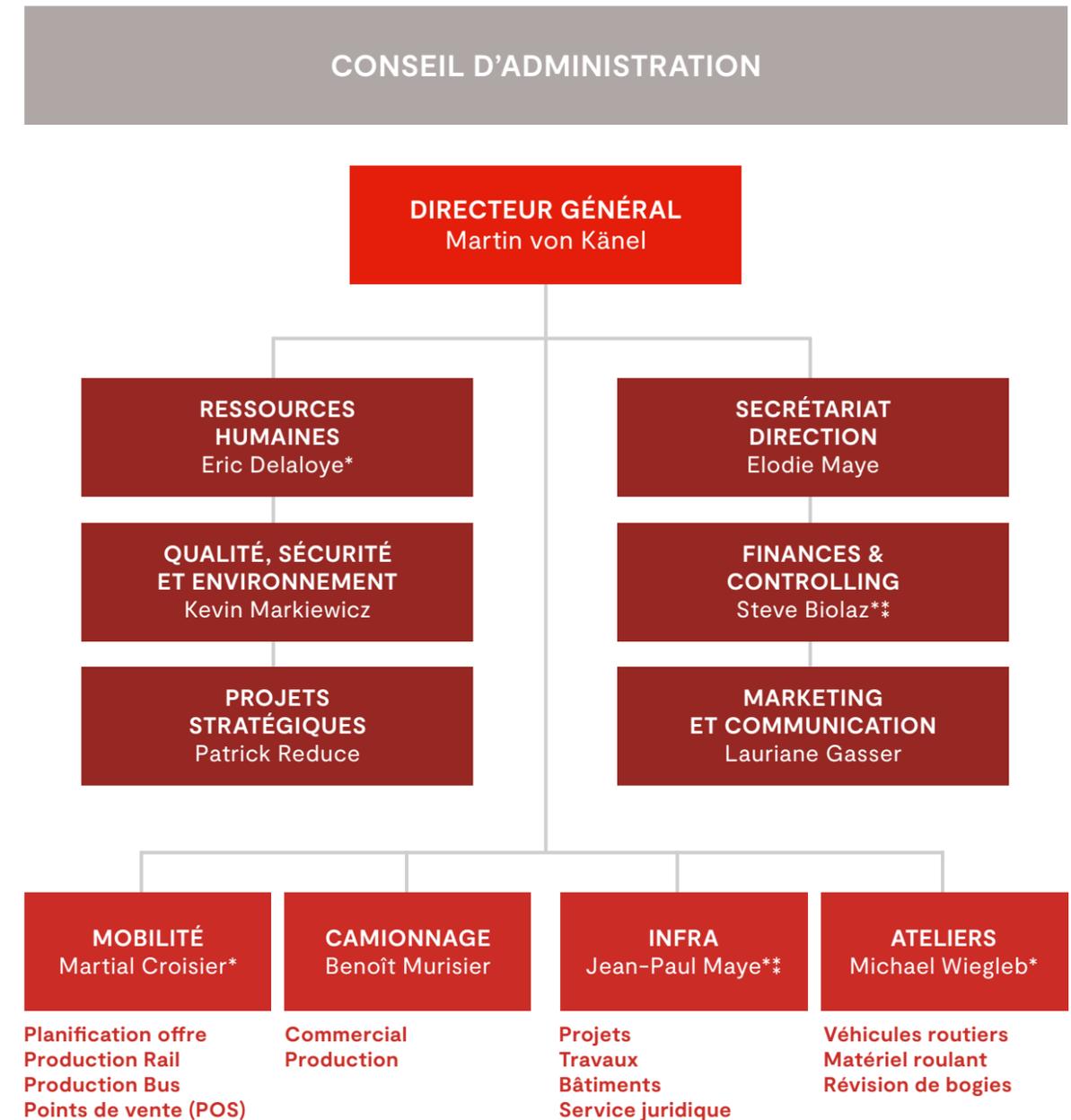
Pris, régulièrement, connaissance de la situation financière

Validé le budget et les investissements 2023

Approuvé la nouvelle organisation de la société

Adopté la stratégie de l'entreprise pour les années 2023 – 2027

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE



* Membre de la direction

** Directeur adjoint

DAVID MARTINETTI
PRÉSIDENT

MESSAGE

MARTIN VON KÄNEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mesdames et Messieurs,

Pour l'entreprise, 2022 a été une année qui l'a mise à l'honneur à plusieurs reprises. De nombreux événements ont été organisés ce qui a permis d'accroître sa visibilité tant au niveau national qu'international. Il y a eu la Foire du Valais, à l'occasion des 175 ans des transports publics, qui a favorisé sa mise en valeur au travers de nombreux stands et activités. Mais aussi la participation de l'Atelier Octofer à la Foire Innotrans de Berlin nous a permis de mettre à l'honneur notre savoir-faire, notamment en matière de révision de bogies, ce qui a été salué à plusieurs reprises par le public professionnel.

Le changement d'identité et le déménagement de TMR a permis d'accroître la visibilité mais aussi une communication pour le client plus efficace. Ces changements se sont soldés par une hausse de réservations. Le soutien du département Communication et Marketing, nous aide également à pérenniser cette visibilité mais aussi nos actions dans le temps, comme la campagne publicitaire des bus d'Entremont prévue pour cet été 2023.

Ensemble, nous avons construit une base solide dans plusieurs secteurs, avec, à la clef, une bonne vision pour le futur. En effet, du côté du département de la Mobilité, la ligne du Mont-Blanc Express a connu une forte hausse de fréquentation pour se rapprocher des chiffres de 2019. Le secteur Bus a pris définitivement ses marques dans L'Entremont avec une offre qui a subi passablement d'adaptations pour répondre aux besoins de mobilité de la population d'aujourd'hui.

Nous sommes également ravis de considérer de nombreux éléments bénéfiques au développement de TMR comme le renforcement de la collaboration avec RegionAlps, la reprise de la gare de Monthey en début 2023 et l'attribution du mandat pour la maintenance de nouvelles rames à partir de 2025.

L'entreprise est sensible à se tourner au mieux vers la durabilité, notamment avec l'objectif de faire le pas vers des bus à propulsion alternative, malgré le report de l'électrification du réseau de Bus urbains de Martigny. Le centre CTM, qui a été inauguré le 18 mai 2022, permet d'optimiser le tri et valoriser les déchets, ce qui démontre également un pas vers une entreprise consciente.

Le département Infrastructure entame des démarches pour sécuriser et moderniser les gares entre Martigny et Châtelard-Frontière. Il s'implique donc dans le développement de la ligne comme la construction d'une sous-station de Vernayaz. Notre entreprise revêt de nombreuses facettes et nous tenons à remercier chaleureusement toutes nos collaboratrices et nos collaborateurs, à tout niveau, pour leur soutien et implication active tout au long de l'année suivant le but commun de mener au succès.

À nos client·e·s et commanditaires, ainsi qu'à vous, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez témoignée et votre soutien si précieux. Nous vous prions, Mesdames, Messieurs, de recevoir nos messages les plus sincères.

David MARTINETTI



Martin VON KÄNEL



TMR EN CHIFFRES



52 mios
CHIFFRE D'AFFAIRES EN CHF



1'251'891
KM BUS EN TRAFIC DE LIGNE



242
COLLABORATEURS



550'870
VOYAGEURS EN BUS
SUR LES LIGNES TRV



95
PROJETS
INFRASTRUCTURE



25.5 mios
MONTANT DES
INVESTISSEMENTS
EN CHF



46
BOGIES EN RÉVISION



373'724
VOYAGEURS
« MONT-BLANC EXPRESS »



2'401'688
KM PARCOURUS
PAR LES VÉHICULES
ROUTIERS



261'031

KM MARTIGNY –
CHÂTELARD-FRONTIÈRE

93.6%

PONCTUALITÉ



14

MÉCANICIENS DE CONDUITE

MOBILITÉ

PRODUCTION FERROVIAIRE

FAITS MARQUANTS

Le Mont-Blanc Express a connu une fréquentation supérieure à celle de l'année 2019 qui était une année record. Le nombre de réservations de groupes a augmenté de 67% par rapport à 2021, ce qui démontre que la clientèle est de retour après ces deux dernières années compliquées.

Le Mont-Blanc Express a aussi été sollicité pour acheminer l'ensemble des visiteurs lors de l'inauguration de Nant-de-Drance avec de nombreux trains spéciaux. Au total, ce sont 3034 personnes qui ont été transportées en l'espace de 4 jours. Cet événement a démontré notre capacité à mettre en place des plans de mobilité pour de grandes manifestations.

Concernant l'exploitation, nous avons eu très peu d'incidents et ceci grâce à l'engagement de nos collaborateurs.trices et partenaires. L'offre du « Verbier Express » reliant directement Genève au Châble a été reconduite ainsi que la liaison entre Fribourg et le Châble avec le « VosAlpes Express ».

Une interruption de 2 semaines d'exploitation sur la voie normale et de 6 semaines sur la voie étroite ont été nécessaires pour réaliser les travaux d'entretien des voies.

TYPE DE VÉHICULE	PART EN % CIRCULATION DES VÉHICULES
Z870	48%
Z800	46%
BDeh 4/4	6%

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

L'accent pour les années à venir est mis sur la ligne Martigny-Châtelard. De nouvelles rames modernes et adaptées LHand (Loi sur l'égalité pour les handicapés) sont prévues pour une mise en exploitation à l'horizon 2025.

En parallèle, la transformation des gares sur toute la ligne permettra de répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité et de confort pour les voyageurs. Avec la hausse de fréquentation, les défis seront le maintien de la qualité du service fourni et la fidélisation du personnel qualifié permettant d'assurer l'exploitation.



PRODUCTION BUS

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été une période clé dans l'histoire des transports routiers de TMR avec la mise en exploitation des lignes du trafic régional de l'Entremont ainsi que des transports scolaires de la commune de Val de Bagnes. Un travail important a été accompli afin de mettre en place une organisation permettant de répondre aux attentes de nos clients.

À la demande de nos différents partenaires, l'unité bus a assuré le transport des participants lors de l'inauguration de Nant-de-Drance, du Palp Festival, du Polaris Festival, de la Fête de la Châtaigne ainsi que de diverses autres manifestations. Nous renforçons ainsi notre présence en tant que partenaire de référence pour la mobilité durable lors d'événements d'envergure au sein de notre région.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

L'optimisation est le maître-mot pour les années à venir. L'amélioration de l'offre, notamment en période creuse, doit permettre de répondre aux attentes de nos clients avec une desserte adaptée à leurs besoins. En parallèle, notre souhait est aussi d'offrir des conditions de travail agréables et attractives pour nos chauffeurs afin de les fidéliser.

Le remplacement du parc de véhicules thermiques par des véhicules fonctionnant aux énergies renouvelables doit être réfléchi pour l'avenir. Le principal défi réside dans le fait de trouver des alternatives fiables pour des régions de montagne, avec les contraintes inhérentes en termes d'autonomie et de conditions météorologiques.

CHIFFRES CLÉS
PRODUCTION BUS



1'374'823

KM PARCOURUS PAR
L'ENSEMBLE DU RÉSEAU BUS

12

NAVETTES À VERBIER

25

BUS DE LIGNES
EN ENTREMONT

5

BUS URBAINS
DE MARTIGNY



45

CHAUFFEURS





POINTS DE VENTE

CHIFFRES CLÉS
POINTS DE VENTE



5

GARES



14

AUTOMATES



1042

VOYAGES ORGANISÉS

FAITS MARQUANTS

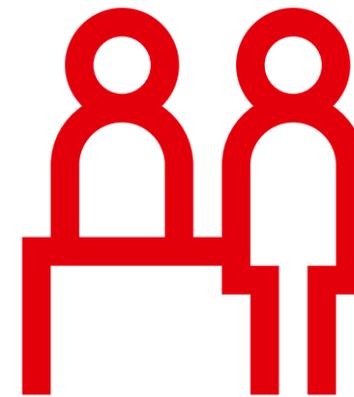
Lors du déménagement à l'Avenue de la Gare 66, l'agence Octodure Voyages est devenue TMR Voyages, marquant ainsi son appartenance à TMR et se dotant au passage d'une identité plus moderne et en cohérence avec le reste de l'entreprise. Le nombre de voyages organisés a augmenté de 54% par rapport à l'année 2021, ce qui est très réjouissant après deux années compliquées en raison de la crise sanitaire.

La gestion du point de vente de Finhaut a été reprise par la commune au 1^{er} juin 2022. Les prestations sont garanties et de nouveaux services, notamment touristiques, sont proposés aux client.e.s.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

Le centre voyageurs de Monthey sera repris le 1^{er} février 2023 par RegionAlps. Ayant l'expérience de la gestion de points de vente, TMR a été mandaté pour en assurer l'exploitation. L'offre étant plus large, nous espérons pouvoir développer de nouvelles compétences à appliquer dans nos autres points de vente.

Le défi de maintenir des points de vente ouverts et d'assurer leur rentabilité est permanent. La visibilité et les services proposés sont les enjeux principaux et des améliorations sont prévues dans ce sens, notamment à Orsières où le client doit pouvoir nous trouver facilement et se sentir bienvenu et accueilli.





269'773

KM PARCOURUS
MONT-BLANC EXPRESS
(ENTRE MARTIGNY ET VALLORCINE)

479'230

KM PARCOURUS
SAINT-BERNARD EXPRESS

2'380

HEURES MAINTENANCE PRÉVENTIVE
MONT-BLANC EXPRESS

1'372

HEURES MAINTENANCE PRÉVENTIVE
SAINT-BERNARD EXPRESS

ATELIERS

MAINTENANCE MATÉRIEL ROULANT

Ateliers de Vernayaz et d'Orsières

FAITS MARQUANTS

Mont-Blanc Express

Comme chaque année, de nombreux travaux ont été réalisés par nos collaborateurs.trices sur les véhicules ferroviaires afin de garantir leur bon fonctionnement dans la durée.

Les portes ouvertes des Ateliers de Vernayaz, réalisées en octobre dans le cadre des 175 ans des transports publics en Suisse, ont permis de valoriser le travail réalisé dans l'ombre par nos équipes et d'exposer les différents véhicules encore en service. L'événement a été largement apprécié du public avec des retours très positifs.

Ateliers ferroviaires

L'accent a été mis sur l'étoffement de notre ingénierie ferroviaire, afin de pouvoir assumer les missions de la fonction ECM 2. Cela passe notamment par l'embauche de deux ingénieurs, le renouvellement ou l'assainissement des portes à palan de nos ateliers et dépôts ainsi que la fiabilisation du processus de réception de bogies propres à TMR au centre de maintenance Octofer.

Le défi dans la réalisation de ces différents travaux a résidé dans le respect des contraintes de la LDT (Loi sur la durée du travail) et tenant compte d'une augmentation considérable des heures de conduite suite au manque d'effectif dans le département mobilité. RegionAlps a attribué à TMR le mandat pour la maintenance des nouvelles rames FLIRT EVO dès 2024. C'est une excellente nouvelle pour la pérennisation de notre collaboration avec RegionAlps et le développement de notre site Octofer, ainsi que pour les voyageurs qui bénéficieront d'un concept d'exploitation amélioré.

Saint-Bernard Express

En plus de la maintenance préventive des 4 NINA de RegionAlps, nos équipes se sont chargées de planifier et suivre auprès de tiers différents travaux spécifiques sur le matériel du Saint-Bernard Express. Il s'agit notamment d'une révision R1, du pelliculage de la nouvelle identité visuelle sur la totalité du parc ainsi que de la mise hors service et de la vente d'anciennes rames.

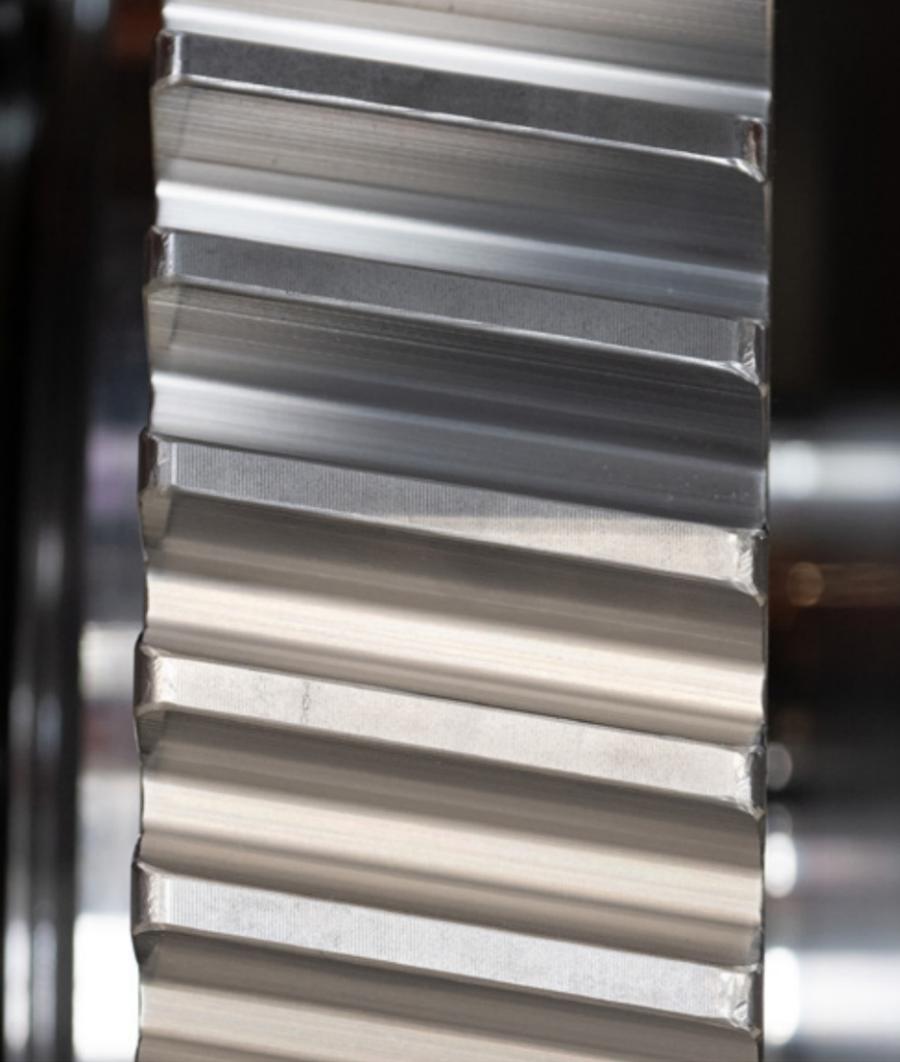
PROJETS ET DÉFIS FUTURS

Nos ateliers accueilleront prochainement les nouveaux véhicules suivants :

- **Septembre 2023: 1 locotracteur de chantier voie normale**
- **Décembre 2023 / janvier 2024: 2 remorqueurs électriques à voie normale**
- **Courant 2025: une voiture basculante, VE**
- **Décembre 2025: 7 rames Z890, en regroupement TMR – SNCF**

À cela s'ajoutera également la maintenance des nouvelles rames FLIRT EVO de RegionAlps qui aura pour conséquence le développement du site Octofer avec la création de l'atelier VN Catogne pour accueillir cette nouvelle flotte. Afin de répondre à ce mandat, un groupe de projet interdisciplinaire élabore et coordonne les réflexions pour assurer sa mise en exploitation, tant au niveau de l'infrastructure que de la main-d'œuvre, bien avant la mise en opération commerciale des nouvelles rames.





CHIFFRES CLÉS RÉVISION DE BOGIES



22

CLIENTS



216

COMMANDES



46

BOGIES RÉVISÉS EN RLU /
R1 / R2 / REPROFILAGE



140

PONTS ET ESSIEUX MONTÉS
PORTEURS RÉVISÉS EN RLU / R1 / R2



3'736'318

CA TIERS EN CHF

RÉVISION DE BOGIES

Halle OCTOFER à Martigny

FAITS MARQUANTS

En septembre 2022, Octofer a pu présenter ses activités de révision de bogies au plus grand salon du monde dans le domaine ferroviaire, Innotrans, à Berlin. TMR s'est ainsi démarqué comme seul opérateur suisse, entretenant et promouvant une activité industrielle pour des tiers. Il en est ressorti des contacts de qualité pour de futures affaires.

La soumission pour les chemins de fer de Provence a été remportée. Cela a débouché sur un contrat cadre d'une durée de 5 ans, afin d'assurer la maintenance de leurs bogies.

Au niveau opérationnel, un nouvel outil permettant de séparer les corps de roues des bandages par tronçonnement de ces derniers a été élaboré et mis en service par notre maître d'apprentissage. Cette tronçonneuse à bandages permet de remplacer l'ancienne technologie de séparation thermique, écartant ainsi le risque d'altération de la structure de l'acier dont consistent les corps de roues.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

Les principaux défis pour les années à venir sont, d'une part, de conserver la clientèle acquise et, d'autre part, d'élargir le portefeuille de clients afin d'exploiter pleinement la capacité de la halle Octofer. Ceci va de pair avec la fidélisation et l'engagement de main-d'œuvre qualifiée.

En prévision de l'aménagement du nouvel atelier VN Catogne pour la maintenance des rames FLIRT EVO, les aires de stockage doivent être déplacées. Nous profiterons de ce déménagement pour améliorer notre flux technologique, d'ici 2025.

La perte de quelques marchés publics a ouvert différentes réflexions et pistes de développement. Une recherche systématique de fournisseurs qualifiés de pièces détachées sera mise en place. L'ingénierie sera renforcée pour générer des plans d'origine, en assumant la responsabilité de modifications qui en résultent (ECM 2).





CHIFFRES CLÉS
MAINTENANCE VÉHICULES ROUTIERS



111

VÉHICULES ROUTIERS



8

NOUVEAUX
VÉHICULES



76

EXPERTISES



5

VÉHICULES
ÉLECTRIQUES



67

VÉHICULES CONFORMES
À LA NORME EURO 6

= 74,4 % DU PARC MOTORISÉ TMR

MAINTENANCE VÉHICULES ROUTIERS

Garage à Orsières

FAITS MARQUANTS

Les compétences du garage ont été démontrées par la réussite de toutes les expertises au premier essai, ainsi que lors de la vente des véhicules d'occasion où leur bon état de maintenance a permis d'en retirer des prix intéressants.

Afin de préparer le futur, une étude a été réalisée et proposée à la Ville de Martigny pour l'électrification du transport public de la commune avec pour objectif d'avoir un nombre de bus électriques identique au nombre actuel de bus diesel et ainsi de diminuer les émissions de CO2.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

L'enjeu principal reste la mobilité durable avec l'acquisition de compétences et de véhicules permettant de réduire l'impact environnemental, tout en conservant la qualité des prestations offertes.

L'organisation et la stratégie du garage à Orsières ont été repensées. Cela permet de gagner en efficacité et de se concentrer sur les travaux indispensables au bon fonctionnement de la flotte TMR. Ainsi, les tâches sans notable valeur ajoutée, tel que le changement de pneus, seront externalisées. Une partie des véhicules récents bénéficieront de contrat de maintenance directement avec les constructeurs. Les travaux de mécatroniciens, typiquement dans le cadre des Systèmes d'Information Voyageurs (SIV) seront intégrés au garage.





TMR INFRA

CHIFFRES CLÉS
INFRA



10'208'433.-

INVESTISSEMENTS



2'963

HEURES D'INGÉNIERIE
POUR TIERS



40

PROJETS ET
TRAVAUX TIERS

33

PROJETS INTERNES
À TMR



1'900

MÈTRES DE VOIES
RENOUVELÉES



2'500

TONNES DE BALLAST
RENOUVELÉ

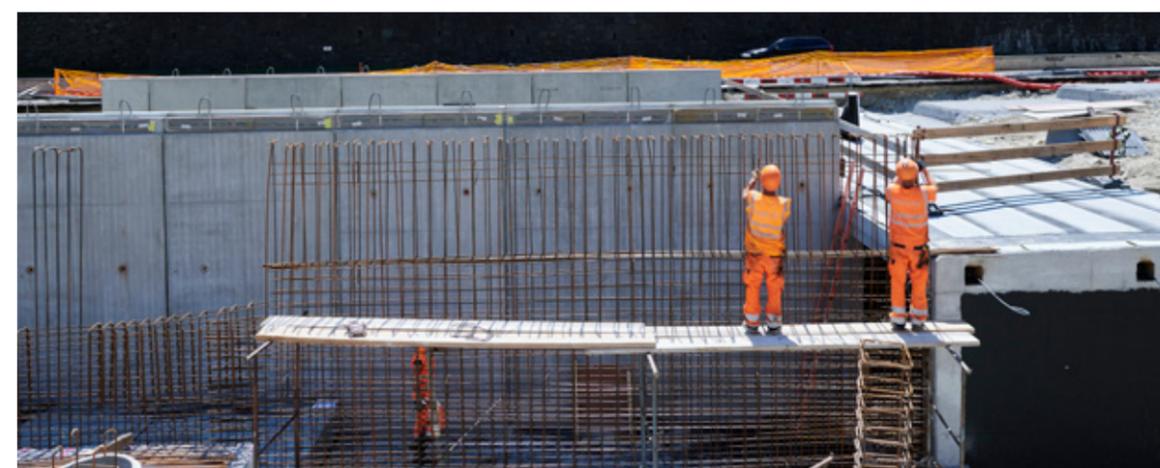
FAITS MARQUANTS

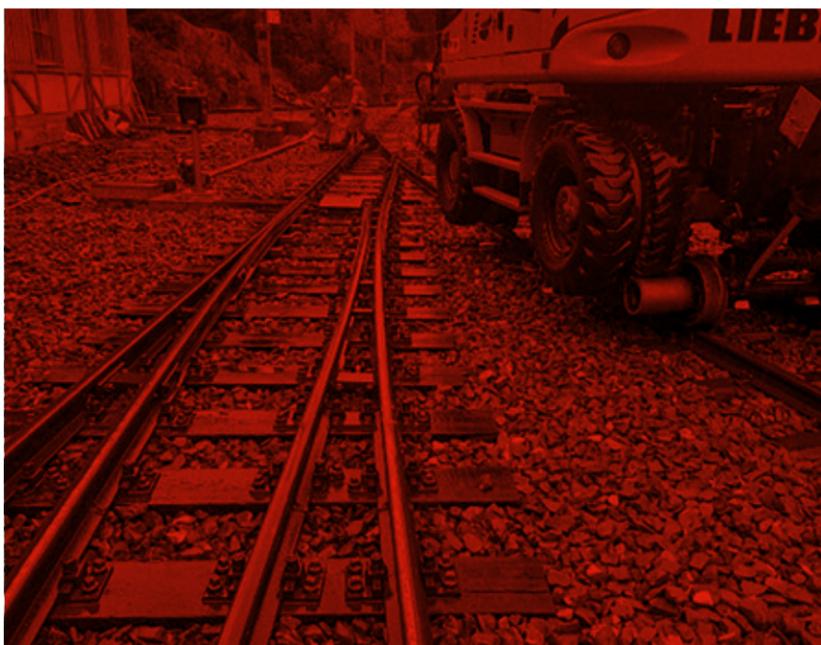
L'année 2022 a permis d'accélérer l'entretien des ouvrages d'art (ponts, ponceaux, tunnels, galeries, murs) avec un accent particulier sur les murs de soutènement de la voie étroite. On relève une importante volonté d'agir sur lesdits ouvrages vieillissants et également sur la sécurisation de nos installations vis-à-vis des dangers naturels.

Les projets de sécurisation et de modernisation des gares entre Martigny et Châtelard Frontière sont pour certains en cours d'approbation à l'Office fédéral des transports et pour d'autres en cours d'étude. Ils s'inscrivent dans la stratégie de développement de la ligne, tout comme la construction de la sous-station réversible de Vernayaz, dont

les travaux ont débuté en 2022, en parallèle du renouvellement du 3^e rail/rail alu. Grâce à l'implémentation de l'acheminement automatique des trains, l'exploitation est désormais possible avec une disponibilité et une sécurité accrues. Quant au renouvellement de l'infrastructure, il s'est poursuivi avec la réfection de 600 mètres de voie ferrée entre Le Trétien et Finhaut.

Sur la voie normale, les gros travaux sont achevés. En 2022, un tronçon de voie d'environ 1 kilomètre a été assaini entre Bovernier et Sembrancher. En prévision de l'assainissement de la ligne de contact de la courbe Migros à Martigny, différents travaux préparatoires ont été réalisés.





PROJETS INTERNES

Le bureau Infra Projets a piloté les études liées aux différents projets, ainsi qu'à la maintenance de nos voies et des ouvrages d'art, et s'est chargé des dépôts des documents auprès de l'OFT, pour les dossiers suivants :

- Transformation de la gare de Martigny, voie étroite
- Transformation de la gare des Marécottes
- Viaduc du Lachat, assainissement de la partie métallique et d'une section de voûte en maçonnerie
- Réfection de voie dans le tunnel du Lachat entre Le Trétien et Finhaut
- Défrichage et assainissement du mur 109 situé à la sortie du tunnel de Lachat et du mur 149 entre Finhaut et Châtelard, dévégétalisation, nouveaux joints et garde-corps remis en état
- Création d'une digue de retenue de blocs, étanchéité et défrichage à la galerie de Léponde
- Déploiement du rail alu pour remplacer le rail d'alimentation électrique entre Finhaut et Châtelard, jusqu'à la frontière, soit 2'870 m
- Déplacement du quai à Châtelard Village.
- Soudage et neutralisation de la voie entre Châtelard Village et Châtelard Frontière pour prolonger la durée de vie des constituants du système rail / route, et améliorer le confort des voyageurs
- Traitement des aciers et peinture de la partie métallique du pont de Châtelard Village, changement des garde-corps, renouvellement du plancher avec pose de caillebotis
- Mise aux normes LHand des quais de la gare de Châtelard Frontière
- Remplacement de l'appareil de voie Nr. 2 à Châtelard Frontière
- Suppression du passage à niveau du Guercet à Martigny
- 1'200 mètres de réfection de voie sur la VN (gare d'Orsières + DRL)
- Réaménagement des voies cargo et aménagement d'une halle de maintenance ferroviaire à Octofer
- Réfection du pont des Grandes-Planches sur la voie normale

MANDATS DE TIERS

L'objectif durant l'année 2022 a été de maintenir nos activités dans la réalisation de mandats pour tiers. Nos collaborateurs.trices ont activement participé aux études du tracé des voies, notamment auprès d'autres compagnies romandes.

Des expertises ont été menées pour l'infrastructure de plusieurs raccordements d'entreprises privées. L'année s'est clôturée avec l'obtention du permis de construire pour le projet de Terminal Combiné Rail-Route à Monthey.

En sous-traitance de l'entreprise STA, nous avons largement contribué à la construction de la nouvelle marquise de la gare CFF de Martigny. La logistique ferroviaire et le personnel nécessaire à la desserte des convois de chantier ont été fournis par TMR.

À noter qu'en collaboration avec le canton du Valais, deux ouvrages ont été assainis. En effet, le pont de la route cantonale sur la voie ferrée à Finhaut et le pont sur la Dranse au Châble ont subi une réfection complète.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

Afin de poursuivre l'entretien des infrastructures et des installations, nos forces vont se concentrer sur la ligne du Martigny-Châtelard. La stratégie et la planification de la réfection de l'ensemble de la ligne étant désormais définies, l'année 2023 nous permettra en particulier de préparer les procédures d'approbation des plans des gares de Marécottes, Salvan et Finhaut et de consolider l'ensemble de la stratégie avec les parties prenantes concernées. L'objectif final est d'avoir à l'horizon 2030 une ligne prête à affronter les futurs défis liés à la mobilité et au tourisme dans la Vallée du Trient.

La mise en service de la sous-station de Vernayaz est prévue pour l'automne 2023. Ce projet novateur permettra de récupérer l'énergie produite par les trains en descente pour la stocker et la réinjecter dans le réseau lorsque c'est nécessaire afin de gagner en efficacité énergétique.

À noter qu'en 2023 plus de 2'000 mètres de voies ferrées vont être renouvelées sur la ligne du Martigny-Orsières dans un délai de 2 semaines. C'est un grand défi organisationnel et logistique pour le service infrastructure.

Des réflexions vont être menées dès 2023 pour créer un centre infrastructure où seront centralisées toutes les compétences du département. Ce centre devrait être fonctionnel à l'horizon 2028. La réunification des diverses compétences sous un même toit nous permettra d'avoir un outil de travail performant pour le développement de nos projets et travaux futurs.

La première version de la convention de prestations 2025-2028 a été transmise à l'OFT avec un total d'investissement supérieur à 100 millions. Cette première version a été bien accueillie et nous travaillons déjà sur la version 2.0.



CAMIONNAGE

CHIFFRES CLÉS
CAMIONNAGE



26

CAMIONS



9

REMORQUES



278

BENNES ET ACCESSOIRES



1'016'825

KM PARCOURUS

FAITS MARQUANTS

Durant le premier trimestre, l'activité du Camionnage a été marquée par la collaboration inter-entreprises. Tout d'abord, la réunification des compétences de plusieurs prestataires a permis la mise en fonction du nouveau centre de transferts des déchets CTM à Martigny. Puis, courant mars, nous avons repris l'activité et les véhicules de l'entreprise Giroud Transports.

Le savoir-faire de nos chauffeurs dans des conditions complexes a pu être démontré une fois de plus sur plusieurs mandats particuliers. Nos équipes ont œuvré notamment pour le chantier du Lac des Vaux, de la télécabine et du restaurant de la Pasay à Bruson ainsi que celui de Sorebois à Zinal.

Du côté des prestations récurrentes, nous pouvons citer le renouvellement du contrat pour le ramassage et le transport des ordures ménagères de Martigny-Combe ainsi que la signature d'un nouveau mandat pour le salage et le déblaiement des neiges de la route de Chemin avec l'Etat du Valais. Tous deux courent pour une durée de 5 ans.

Les grands projets en cours se sont poursuivis. Il s'agit de l'endiguement de la Dranse à l'embouchure du Rhône, du transport de gros volumes de blocs d'enrochement entre la carrière de Salvan et Martigny en prévision des travaux de correction du Rhône, ainsi que la pose d'enrobé sur un long secteur de la H21 entre Martigny et le Tunnel du St-Bernard.

Pour améliorer notre efficacité, énergétique notamment, la vitesse des camions effectuant de longs trajets, pour les transports de colis postaux par exemple, a été abaissée. En passant de 89 à 84 km/h, une économie d'environ 4% a pu être réalisée.

Afin de garantir une bonne qualité dans la formation d'apprentis, deux de nos chauffeurs ont suivi le cours de formateurs d'apprentis. Naturellement, les cours OACP ont été maintenus à jour et tous nos chauffeurs ont pu suivre au moins un cours cette année.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

Le maintien de l'existant ainsi que le renforcement des collaborations avec nos partenaires sont les piliers de notre stratégie. EFFICACITÉ – RÉACTIVITÉ – RAPIDITÉ sont les maîtres-mots pour répondre avec professionnalisme aux attentes de nos clients. Ainsi, nous pouvons leur proposer des services et produits adaptés dans le respect des coûts et délais attendus.

Le renouvellement de notre flotte de véhicules passe par des véhicules aux normes Euro 6, afin de minimiser notre empreinte carbone. Dans le même sens, nous allons poursuivre notre politique d'abaissement de la vitesse lors des longs trajets pour réaliser des économies.

Afin de gagner en efficacité et indépendance, le Camionnage sera transféré dans la société CTV SA en 2023. Ainsi, le département bénéficiera d'une entité propre avec une organisation mieux structurée et adaptée aux besoins spécifiques du secteur.



TOTAL KM CAMIONNAGE	1'016'825
Marchandises / chantiers	551'337 54%
Courrier postal	267'107 26%
Bennes / conteneurs	119'363 12%
Déneigement & salage / service hivernal	28'359 3%
Ciment / béton & pompage	30'018 3%
Ordures ménagères / gestion des déchets	20'641 2%

MARKETING & COMMUNICATION

© Malou Moillen

FAITS MARQUANTS

En 2022, TMR a bénéficié de plusieurs belles vitrines lui permettant d'augmenter sa notoriété.

Le déménagement des bureaux administratifs et de l'agence de voyages à l'Avenue de la Gare 66, dans un espace moderne et commun, à l'image de TMR, offre une excellente visibilité à notre entreprise. La proximité avec les clients est ainsi renforcée et valorisée.

L'année a été rythmée par différents événements, dont les 175 ans du chemin de fer en Suisse pour la Région Ouest. TMR et RegionAlps se sont chargés de la coordination des festivités de toute la Romandie. Celles-ci ont pu être valorisées lors de la Foire du Valais avec un stand d'Hôte d'Honneur et l'organisation du Rendez-vous de la Mobilité. En parallèle, nous avons ouvert les portes des Ateliers de Vernayaz les 1^{er} et 2 octobre pour y accueillir, avec succès, un millier de visiteurs afin de leur montrer les coulisses des transports publics. Chaque département a joué le jeu en présentant ses métiers aux intéressés. Côté ingénierie, le centre de révision des bogies a été mis à l'honneur lors de la foire Innotrans à Berlin. La réalisation d'un stand mettant en avant notre savoir-faire a convaincu le public professionnel et suscité beaucoup d'intérêt.

La collaboration entre TMR et Vallée du Trient Tourisme pour la promotion du Mont-Blanc Express s'est poursuivie avec succès et a permis de gagner en efficacité et en visibilité. La hausse de fréquentation démontre que ce modèle de promotion fonctionne bien.

En décembre, un nouveau service « Info trafic live » via WhatsApp a été lancé. Sur inscription préalable, nos clients reçoivent un message lorsque le réseau est perturbé. Cet outil a connu un très bon accueil et permet de combler la lacune existante en termes d'information en temps réel. La communication interne reste un enjeu majeur. Une newsletter destinée aux collaborateurs a été mise en place, avec pour objectif de tenir régulièrement informée toute l'entreprise de ce qu'il se passe dans les différents départements.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

Le principal défi du côté des transports publics est d'augmenter la fréquentation de nos trains et bus. Les mesures marketing mises en place pour le Mont-Blanc Express ont porté leurs fruits et les réservations pour l'été à venir sont de bon augure. Aussi, pour 2023, l'accent sera mis sur les bus en Entremont afin de valoriser l'utilisation du transport public pour visiter la région. La création de produits attractifs sera couplée avec une communication omnicanal impactante pour inciter les voyageurs à laisser leur voiture à la maison.

Le client est la priorité et doit être au centre de toutes les réflexions et actions, ceci pour tous les secteurs de l'entreprise. La collaboration avec chaque département est primordiale afin d'apporter une expérience client à la hauteur des attentes.

Le département Infra prévoit plusieurs projets d'envergure du côté de la ligne Martigny-Châtelard. Il est donc prévu de venir en soutien de ces projets pour les faire connaître auprès du grand public.



RESSOURCES HUMAINES

CHIFFRES CLÉS RESSOURCES HUMAINES

242
COLLABORATEURS
225 TMR ET 17 EPT TEMPORAIRE

11
ANS DE FIDÉLITÉ
MOYENNE À L'ENTREPRISE

17
APPRENTIS ET STAGIAIRES

80
PERSONNES ONT PARTICIPÉ À DES
FORMATIONS CONTINUES

16
JUBILAIRES
(10 ANS, 20 ANS, 40 ANS)

16%
DE FEMMES

105%
TAUX DE COUVERTURE
CAISSE DE PENSION

< SOIRÉE DU PERSONNEL

ACTIVITÉS RH

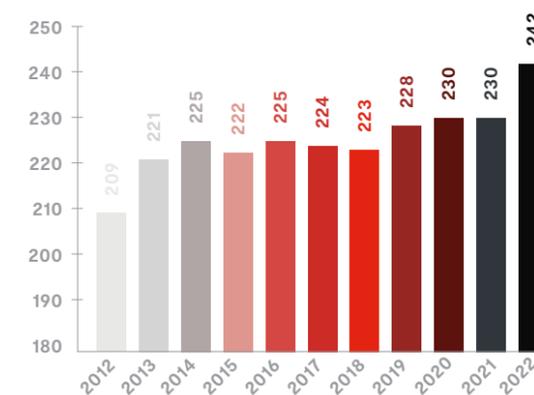
Après plusieurs années de négociations, nous avons finalement signé et mis en application notre nouveau règlement du personnel. Cette version apporte essentiellement plus de précisions et de transparence sur les droits et obligations des employés.es et de l'employeur, notamment dans les procédures d'engagement, comportement au travail, gestion du temps (vacances, HS, jours de repos), formation continue, protection de la santé et sécurité. Le délai pour la résiliation ordinaire a également été prolongé sous certaines conditions. Avec ce règlement, nous souhaitons renforcer notre partenariat social.

L'année 2022 a été essentiellement dédiée à la gestion opérationnelle du personnel, notamment en raison des nombreux engagements et départs ainsi que de la hausse des absences. 18 postes ont été mis au concours aussi bien à l'interne qu'à l'externe. Le recrutement pour les métiers des transports publics (conducteur de bus, mécanicien, chef circulation) s'avère de plus en plus difficile, nous obligeant à faire appel à passablement de personnel temporaire externe. Le taux de turnover se monte à 6.1% et le taux d'absentéisme à 6.52%.

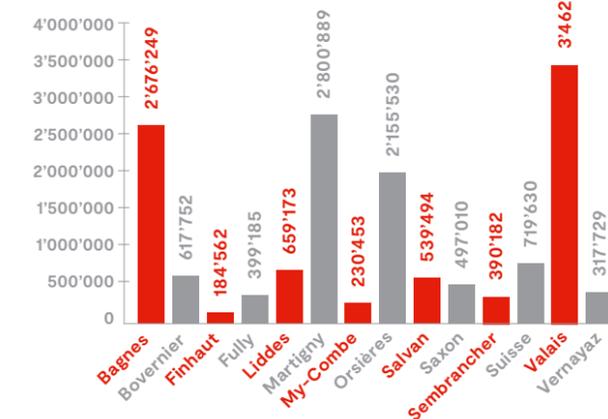
La mise en place d'un processus et d'une gestion plus rigoureuse des temps de travail a permis de combler les manques au niveau du suivi de la LDT (Loi sur la durée du travail). La qualité et l'amélioration de nos prestations font partie de nos objectifs permanents. En 2022, un montant de CHF 215'000.-, soit 1.4% de la masse salariale a été alloué pour la formation continue. En parallèle, nous offrons des places d'apprentissage et de stages et encourageons la réinsertion professionnelle.

La traditionnelle soirée du personnel s'est tenue à Martigny le 29 avril 2022. Basée sur le thème de la Route 66 - en relation avec notre déménagement, la soirée a vu la participation de 135 personnes qui ont pu savourer d'excellents buffets et danser au son du rock et de la country avec l'orchestre Paul Mac Bonvin.

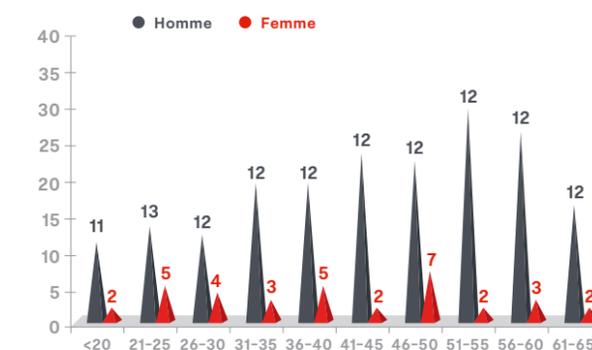
Effectifs moyen du personnel



Salaires bruts 2021 par commune de domicile Total CHF 15'650'044.-



Pyramides des âges 2022 âge moyen = 43 (H44-F39)



Apprenti.e.s & stagiaires TMR



Mécanicien.ne.s véhicules lourds
Stage ingénieur ferroviaire
Employé.e.s de commerce

Stages de réinsertion professionnelle
Conducteur.trices de véhicules lourds
Poly-mécanicien.ne.s

QUALITÉ, SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT



QUALITÉ

La notion de qualité prend tout son sens avec la pluralité des exigences imposées. Cependant, le Système de Management de la Qualité ne se limite pas à la simple vérification du respect des normes en vigueur. Il consiste également à augmenter les performances qualitatives de notre entreprise. Cette volonté de qualité traduit un état d'esprit qui implique tous les acteurs de la société afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue visant une meilleure satisfaction de la clientèle.

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

Chaque année, nous encourageons nos collaborateurs.trices à bouger et à se mobiliser pour une association.

En 2022, 180 challenges différents ont été relevés via l'application United Heroes dont une partie afin de récolter des fonds en faveur de l'association valaisanne Cœur de Guerrières qui a pour but de venir en aide à toutes les victimes de violences conjugales et domestiques.



SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Cette année 2022 est marquée par la première **Journée de sensibilisation sécurité** pour les secteurs Ateliers, Camionnage et Infrastructure.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir PH-Evolution dans le but de sensibiliser nos différentes équipes à la suite d'un accident grave, vécu par l'un des intervenants. Les aspects liés à l'après accident et les conséquences tragiques dues à des comportements à risque ont également été abordés. L'utilisation d'une communication directe et franche a été très percutante pour l'ensemble des collaborateurs.trices.

ENVIRONNEMENT

Le mégot de cigarette: une petite taille mais un grand problème. C'est pour cela que TMR devient acteur du changement en souhaitant un recyclage qui préserve la nature et la santé des personnes qui y travaillent. Pour cette raison, nous avons choisi d'adopter une solution de collecte qui contribue à la préservation de l'environnement par la dépollution et le recyclage 100% écologique afin d'obtenir une fibre propre et sans odeur. Cet isolant est ensuite utilisé dans le bâtiment ou pour le rembourrage de doudounes.



**RAPPORT
FINANCES ET
CONTROLLING**

CHIFFRES CLÉS (EN KCHF)	2018	2019	2020	2021	2022
Charges de personnel	17'765	17'856	18'252	18'196	18'561
Autres charges	17'478	19'003	16'117	16'840	20'377
Amortissements	9'693	10'199	10'692	11'685	11'906
Produits des transports publics	2'700	3'352	4'102	5'861	7'705
Indemnités des pouvoirs publics	15'677	17'240	17'725	18'368	20'625
Autres produits	27'638	27'192	23'672	23'769	23'711
Résultat d'exploitation après impôts	1 069	706	403	1'251	1'167
Immobilisations nettes	178'137	194'436	201'359	217'497	222'312
Dépenses pour investissements	37'504	22'528	20'459	31'484	25'129
Réserves art. 67 LCdF et 36 LTV	7'380	8'146	8'445	8'991	9'221

REVUE DE L'ANNÉE 2022

En 2022, TMR réalise un chiffre d'affaires de CHF 52 millions, soit 11.6% plus élevé que projeté. Les charges sont également en hausse de 10.4% et le résultat après impôts de CHF 1.17 millions peut être qualifié de très bon dans le contexte économique actuel.

Les recettes du Mont-Blanc Express ont progressé de 61% pour revenir quasiment à un niveau d'avant Covid et permet au secteur de clôturer en positif (KCHF 213).

Pour les lignes de bus, la progression des recettes par rapport à l'offre 2022 est de 17.5%. Les indemnités n'ont pu qu'être légèrement ajustées à la hausse en raison de la convention d'adjudication qui définit le cadre pour 2022 et 2023, et ce malgré une forte augmentation des prestations et des charges. Ainsi, le secteur clôture sur une perte de KCHF 640 et les réserves ne suffisent pas à absorber ce déficit. Des discussions sont en cours avec les commanditaires pour trouver des solutions. De leur côté, les transports urbains et par navettes bouclent sur un résultat de KCHF 210.

Les secteurs de l'excursion et de l'agence de voyages, bien qu'en perte de KCHF 124, ont atteint leurs objectifs dans cette année qui marque une réelle reprise du transport de loisirs.

2022 fut une année de transition pour les investissements de l'infrastructure (KCHF 10'200 contre KCHF 16'700 en 2021). Un rythme de plus de 20 millions par année va débuter en 2023 jusqu'au-delà de 2030 avec de nombreux projets sur la voie étroite notamment. D'autre part, le bureau d'ingénieurs a continué d'assurer des mandats externes.

Nos ateliers ferroviaires ont pu maintenir un volume de prestations externes similaire à 2021. Grâce à une augmentation de la productivité et une bonne maîtrise des coûts, la marge bénéficiaire s'est améliorée (KCHF 318). D'autre part, les prestations pour RegionAlps ont progressé de 12.4%, notamment grâce à la location du sillon.

Le volume du camionnage a pu être maintenu (+0.8%). Cependant, la hausse des charges n'a pas pu intégralement être répercutée sur les clients et le secteur boucle sur une perte de KCHF 186.

La vente de véhicules routiers, de prestations d'entretien et de carburant à des tiers permet de dégager un résultat positif d'environ KCHF 300.

Côté controlling, nous avons complété notre SCI en y intégrant un chapitre sur l'immobilier ainsi qu'au niveau de la surveillance des transactions avec les parties liées.

Steve Biolaz
Responsable dpt Finances & Controlling

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS	2022	2021
PRODUITS DES TRANSPORTS	15 178 259	15 868 269
Voyageurs (transports publics)	7 678 735	5 777 195
Marchandises (transports publics)	26 004	83 725
Tourisme & Camionnage	7 473 521	6 891 210
Contrats lignes postales + navettes	-	3 116 138
PRESTATIONS DES POUVOIRS PUBLICS	20 624 743	18 368 021
PRODUITS ACCESSOIRES	16 186 334	13 685 079
Fermages et loyers	870 679	786 990
Produits liés à RegionAlps	3 279 549	2 918 428
Autres prestations pour des tiers	7 520 255	5 919 808
Résultats/ventes immobilisations	381 306	8 542
Autres produits	4 134 545	4 051 312
TOTAL DES PRODUITS	51 989 336	47 921 369

CHARGES	2022	2021
CHARGES MATIÈRES ET PRESTATIONS	12 081 043	8 820 623
Energie et matières de consommation	8 291 496	6 026 932
Matériel et prestations de tiers	3 789 547	2 793 691
CHARGES DE PERSONNEL	18 560 727	18 195 916
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7 456 355	7 066 738
Dépenses générales	3 674 600	3 170 711
Publicité	356 540	365 296
Assurances et dédommagements	668 552	663 062
Prestations de service par des tiers	2 289 866	2 437 460
Fermages et loyers	378 995	427 152
Perte sur débiteurs	87 801	3 057
AMORTISSEMENTS	11 906 383	11 685 235
Amortissements des immobilisations	11 890 871	11 673 131
Amortissements des participations fin.	15 512	8 538
Résultat s/ventes immobilisations	-	3 567
TOTAL DES CHARGES	50 004 508	45 768 512
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 984 828	2 152 857

	2022	2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 984 828	2 152 857
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 788 055	- 876 082
Charges financières	- 839 698	- 952 430
Produits financiers	51 643	76 348
RÉSULTAT ORDINAIRE	1 196 772	1 276 775
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Charges extraordinaires	-	-
Produits extraordinaires	-	-
IMPÔTS DIRECTS	- 29 964	- 26 129
RÉSULTAT NET	1 166 808	1 250 645

PROPOSITION D'UTILISATION DU RÉSULTAT

UTILISATION DU RÉSULTAT	2022	2021
ATTRIBUTION AUX RÉSERVES	1 898 959	1 604 670
Réserve art. 67 LCdF	719 274	833 481
Réserve art. 36 LTV	212 575	66 914
Réserve facultative	967 110	704 275
UTILISATION DES RÉSERVES	- 732 151	- 354 025
Réserve art. 67 LCdF	- 62 567	-
Réserve art. 36 LTV	- 639 619	- 354 025
Réserve facultative	- 29 964	-
RÉSULTAT NET	1 166 808	1 250 645

BILAN

ACTIFS	2022	2021
ACTIFS CIRCULANTS	18 976 332	16 213 491
Trésorerie	5 086 386	8 441 823
Créances ventes et prestations	4 171 585	3 100 815
Ducroire	- 250 000	- 165 000
Créances envers des entités apparentées	6 442 000	2 511 134
Autres créances	579 483	217 682
Stocks	1 810 433	1 538 392
Actifs de régularisation	1 136 445	568 646
ACTIFS IMMOBILISÉS	254 126 869	242 179 141
Immobilisations corporelles	252 050 792	240 087 552
Administration générale	10 754 316	8 038 640
Infrastructure	159 038 065	154 696 579
TRV	26 579 194	28 204 575
Tourisme et Camionnage	3 327 229	3 363 646
Ateliers et garage	22 612 822	23 193 709
Imm. en cours de construction infrastructure	16 702 276	18 567 305
./, participation de tiers aux en cours	- 251 689	- 175 979
Imm. en cours de construction autres secteurs	13 288 578	4 199 078
Immobilisations financières	1 913 975	1 925 000
Titres	162 102	166 589
TOTAL DE L'ACTIF	273 103 201	258 392 632

PASSIFS	2022	2021
CAPITAUX ÉTRANGERS	253 016 546	239 472 885
Capitaux étrangers à court terme	8 396 554	8 778 899
Dettes résultant d'achats et de prestations	4 254 891	5 190 404
Dettes résultant de créances sociales	398 195	183 986
Dettes envers des entités apparentées	396 661	144 730
Dettes à court terme portant intérêts	843 269	1 113 122
Dettes à court terme ne portant pas intérêts	625 000	625 000
Passifs de régularisation	1 878 537	1 521 657
Capitaux étrangers à long terme	244 619 992	230 693 985
Dettes ne portant pas intérêts	9 750 000	10 375 000
Dettes à long terme portant intérêts	51 599 638	40 647 112
Provisions à long terme	912 229	1 404 813
Contributions des pouvoirs publics	182 358 125	178 267 061
CAPITAUX PROPRES	20 086 655	18 919 747
Capital social	6 790 000	6 790 000
Propres parts du capital	- 28 289	- 28 389
Réserve légale issue du bénéfice	1 841 551	1 841 551
Réserve art. 67 LCdF	8 898 241	8 241 533
Réserve art. 36 LTV	322 355	749 400
Réserve facultative issue du bénéfice	2 262 797	1 325 652
TOTAL DU PASSIF	273 103 201	258 392 632

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	8 441 823	15 053 133
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net d'entreprise	1 166 808	1 250 645
Résultat s/ventes immobilisations	- 319 230	- 4 364
Dotations aux amortissements ordinaires	11 890 871	11 673 131
Dotations aux amortissements extraordinaires	-	-
Variation des immobilisations financières	11 025	- 374 576
Variation des titres	4 487	- 13 207
Dotations(+) / dissolutions(-) de provisions à long terme	- 492 584	148 306
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXPLOITATION	12 261 378	12 679 935
Variation des créances	- 5 278 436	- 742 207
Variation de stocks	- 272 041	12 153
Variation des autres postes de l'actif	- 567 799	10 003
Variation des fonds étrangers à court terme	- 382 345	- 944 110
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET	- 6 500 622	- 1 664 160
Flux financiers provenant de l'exploitation	5 760 755	11 015 774

	2022	2021
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Dépenses de construction de l'administration	- 468 532	- 2 538 337
Dépenses de construction infrastructure voie normale	- 3 837 049	- 12 358 548
Dépenses de construction infrastructure voie étroite	- 6 091 313	- 6 049 438
Dépenses de construction trafic régional voyageurs	- 12 590 313	- 4 892 211
Dépenses de construction camionnage	- 1 233 698	- 1 279 573
Dépenses de construction centres de maintenance	- 238 162	- 250 443
Dépenses d'immobilisations incorporelles	-	-
Désinvestissements	924 185	2 317 386
Flux financiers relatifs aux investissements	- 23 534 881	- 25 051 163
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des dettes financières à long terme	10 327 526	- 2 355 257
Variation des contributions d'invest. pouvoirs publics	4 091 064	9 779 335
Variation des actions propres	100	-
Flux financiers relatifs au financement	14 418 690	7 424 078
Variation de la trésorerie	- 3 355 436	- 6 611 311
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	5 086 386	8 441 823

ANNEXE AUX COMPTES

1. PRINCIPES COMPTABLES

Selon l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), les comptes annuels doivent donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Conformément à l'article 4 de l'OCEC, nous avons appliqué les normes comptables suivantes :

- Swiss Gaap RPC pour les secteurs indemnisés
- Code des obligations pour les activités annexes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence et de continuité d'exploitation.

La somme de toutes les indemnités versées par la Confédération et les cantons au titre du transport régional de voyageurs et du secteur Infrastructure dépassant les 10 millions de francs par an, la société est soumise au contrôle ordinaire (art. 4 al. 3 OCEC).

2. RAISON DE COMMERCE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE

La société est inscrite au registre du commerce sous le nom de « TMR Transports de Martigny et Régions SA », sous la forme juridique de société anonyme et de siège social à Martigny.

3. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

TMR a procédé à une évaluation des risques financiers des principaux processus :

- l'élaboration des offres relatives au transport public et des budgets ;
- l'établissement des reportings mensuels et la clôture des comptes ;
- la gestion des liquidités, des clients, des fournisseurs et des stocks ;
- la gestion de la fiscalité, des immobilisations, des accidents, de l'actionariat et du contrôle du trafic ;
- le respect des principes du droit des subventions
- le controlling.

D'autre part, les couvertures d'assurance RC et Incendie de l'ensemble des activités de TMR ont été analysées.

L'analyse des risques est approuvée par le Conseil d'administration.

4. EXAMEN DES COMPTES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORT

À l'OFT, les sections Réseau ferré et Trafic voyageurs vérifient ponctuellement et en fonction des risques dans le cadre de leur activité de controlling si les comptes annuels respectent les prescriptions légales et les conventions sur les contributions et les prêts des pouvoirs publics fondées sur ces prescriptions. L'OFT vérifie en particulier que les indemnités, les aides financières et les résultats annuels soient comptabilisés correctement. Partant du compte des coûts, il compare les chiffres prévisionnels et effectifs des secteurs Transport régional de voyageurs (TRV) et Infrastructure. Il vérifie que les entreprises ferroviaires attestent séparément le secteur Infrastructure et les autres domaines dans le bilan. Cette vérification complète celle de l'organe de révision des entreprises.

Par ailleurs, conformément à l'art. 4 al. 4 OCEC, TMR a mandaté l'organe de révision pour réaliser un audit spécial des subventions.

5. RÈGLES D'ÉVALUATIONS

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

5.1 COURS UTILISÉS

Les cours utilisés pour les opérations en euro sont :

- cours pour les opérations en cours de période :
01.01 – 06.03 1.04 01.04 – 30.06 1.02
07.03 – 31.03 1.00 01.07 – 31.12 1.00

- cours du 31 décembre pour les opérations de clôture
2022: 0.98745 – 2021 : 1.03615

5.2 CRÉANCES CLIENTS

Les montants dus par nos clients sont comptabilisés à la valeur nominale. Les créances douteuses sont traitées séparément et une provision pour pertes sur créances de CHF 250'000.- est constituée.

5.3 COMPTES DE RÉGULARISATION

Conformément au principe d'intégralité de la comptabilité, les charges et les produits concernant la période sont comptabilisés par les postes transitoires.

5.4 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de construction, déduction faite des amortissements.

Les durées d'amortissement utilisées sont conformes à la RTE 29900 pour le secteur infrastructure et à l'art.11 de l'OCEC pour les autres secteurs.

Les immobilisations en cours de construction sont constituées des montants engagés dans les différents projets au cours de l'exercice.

Les participations sont comptabilisées au maximum à leur valeur d'acquisition et ajustées par rapport à leur valeur actuelle.

5.5 PARTICIPATIONS

TMR détient 18 % du capital-actions de la société RegionAlps SA, dont le siège social se situe à Martigny. Le résultat de cette société étant en réserve bloquée (art. 64), l'actualisation de la valeur n'est pas nécessaire.

	2022	2021
Valeur comptable au bilan	1 197 000	1 197 000

En 2012, TMR a racheté la société Perrodin Voyages Sàrl. Les activités ont été intégrées à notre agence de voyages « Octodure Voyages ». L'entité a été conservée dans le but d'éventuelles réorganisations futures. Avec May Taxi, cette société n'a aujourd'hui plus d'utilité et sera liquidée en 2023.

	2022	2021
Valeur comptable au bilan	8 659	9 020

Depuis 2021, TMR détient le 100% de la société May Taxi & Limousine SA. Au vu de l'impact non significatif sur les états financiers, nous renonçons à procéder à la consolidation des comptes de cette société avec ceux de TMR SA. La société a enregistré des produits pour CHF 923'402.00 et des charges pour CHF 912'628.50. Le total du bilan est de CHF 546'066.22 et les prestations intersociétés se sont élevées à CHF 268'902.25. La valeur comptable au bilan correspond au coût historique, déduction faite de corrections de valeurs comptabilisées lors d'exercices antérieurs.

	2022	2021
Valeur comptable au bilan	530 226	530 226

Initialement, TMR avait souscrit une participation de 30% dans la société CTV SA, avec pour partenaires Giroud Transports, Fleutry Transports et Christophe Lugon. En 2020, suite au départ de Fleutry, TMR a acquis 15% de parts supplémentaires. Le capital est composé de 100 actions à CHF 1'000 de valeur nominale. La valeur comptable au bilan au 31.12.2022 correspond à la valeur d'acquisition, et est ainsi conforme au droit du CO.

	2022	2021
Valeur comptable au bilan	47 500	47 500

En juin 2015, TMR a constitué une société en France avec pour raison sociale « TMR France SAS ». Le 100 % du capital-actions de la société appartient à TMR et la participation figure au bilan à la valeur des fonds propres, au cours de clôture.

	2022	2021
Valeur comptable au bilan	39 114	47 253

En 2016, la société Verbier Mobility Sàrl a été fondée. Elle a pour but d'étudier le développement futur des transports dans la vallée de Bagnes. TMR possède le 33.3% des actions. Vu la faible probabilité que le capital soit un jour récupéré, la valeur a été abaissée à CHF 1.- symbolique.

	2022	2021
Valeur comptable au bilan	1	1

En 2019, la société pompAbéton SA a été fondée, avec pour actionnaires les sociétés Moret Frères SA, Consortium de Décharge du Merdenson Sàrl et TMR SA. Elle a pour but toute activité en lien avec le pompage et le transport de béton. TMR possède le 24 % des actions. La valeur comptable au bilan au 31.12.2022 correspond à la valeur d'acquisition, et est ainsi conforme au droit du CO.

	2022	2021
Valeur comptable au bilan	24 000	24 000

En 2020, TMR s'est associé aux entreprises Favre Transports et Retripa Valais pour la création de la société Centre de Transferts Martigny SA, ayant pour but l'exploitation d'un centre de tri. Les activités ont débuté lentement en 2022 et vont s'accroître dès 2023. La participation est valorisée à sa valeur d'acquisition.

	2022	2021
Valeur comptable au bilan	40 000	40 000

La société Vallée du Trient Tourisme SA a été créée en 2011, avec pour partenaires les Communes de la Vallée du Trient : Vernayaz, Salvan, Finhaut et Trient. Elle a pour but la promotion touristique de la région. La participation de TMR se monte à CHF 30'000, soit 30 % du capital social. La valeur comptable au bilan au 31.12.2022 correspond à la valeur des fonds propres, et est ainsi conforme au droit du CO.

	2022	2021
Valeur comptable au bilan	27 475	30 000

6. EMPLOIS À PLEIN TEMPS (EPT)

	2022	2021
Nombre d'équivalents plein temps annuels (EPT)	191.50	183.30

7. VALEURS RÉSIDUELLES DES DETTES DE LEASING À LONG TERME

ECHÉANCE	2022	2021
Raiffeisen - leasing bus navettes 2025	554 393	1 021 721
Credit Suisse - Z870 2044	17 166 252	17 980 121

8. DÉTAILS SUR LES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME

	2022	2021
Crédit NPR - Z870	500 000	1 000 000
Crédit NPR - Octofer	4 000 000	4 000 000
DETTES NE PORTANT PAS INTÉRÊTS	4 500 000	5 000 000
Leasings	12 699 638	13 547 112
Prêt UBS - placement privé	10 000 000	10 000 000
Prêt UBS - placement privé Z890	11 800 000	-
Prêt à terme caisse pension Publica	2 000 000	2 000 000
Prêt à terme caisse pension Migros	5 000 000	5 000 000
Prêt à terme Postfinance	7 100 000	7 100 000
Prêt Groupe Mutuel Prévoyance	3 000 000	3 000 000
Prêt de la Commune de Bagnes	4 250 000	4 375 000
Prêt de la Commune de Martigny	1 000 000	1 000 000
DETTES PORTANT INTÉRÊTS	56 849 638	46 022 112
PROVISIONS À LONG TERME	912 229	1 404 813
Dettes envers la Confédération	138 079 902	133 649 991
prêts en remboursement	3 792 264	4 041 808
prêts conditionnellement remboursables	134 287 639	129 608 183
Dettes envers le Canton du Valais	44 278 223	44 617 070
prêts en remboursement	5 460 472	5 799 319
prêts conditionnellement remboursables	38 817 751	38 817 751
CONTRIBUTIONS D'INVESTISSEMENTS DES POUVOIRS PUBLICS	182 358 125	178 267 061
TOTAL	244 619 992	230 693 985

9. RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE

Aucuns produits et charges extraordinaires n'ont été comptabilisés en 2022.

10. PROPRES PARTS DU CAPITAL

Le nombre d'actions propres TMR au 31.12.2022 s'élève à 7'657 actions à la valeur d'acquisition.

	Nombre	Valeur
Actions propres au 01.01.2022	7 667	28 389
Actions propres rachetées	- 10	- 100
Actions propres au 31.12.2022	7 657	28 289

11. STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Les actions de TMR sont réparties comme suit:

TABLEAU DE L'ACTIONNARIAT TMR		
Confédération	293 404	43.21%
Canton	289 025	42.57%
Communes	26 639	3.92%
Privés	34 109	5.02%
Actions propres	7 657	1.13%
Inconnu	28 166	4.15%
TOTAL	679 000	100%

12. ASSURANCES

Une analyse par secteur d'activité a été effectuée, avec pour but de garantir l'intégralité de couverture.

12.1 ASSURANCES RC

	2022	2021
Exploitation ferroviaire (y c. infrastructures)	100 000 000	100 000 000
Trafic voyageurs routiers	100 000 000	100 000 000
Assurance entreprise	20 000 000	20 000 000
Bureau d'ingénierie ferroviaire	20 000 000	20 000 000
Service avalanche Vallée du Trient	20 000 000	20 000 000
Autres secteurs	12 500 000	12 500 000

12.2 ASSURANCES CHOSES

	2022	2021
Flotte véhicules	100 000 000	100 000 000
Biens mobiliers	54 400 000	54 000 000
Bâtiments	71 489 500	71 430 300
Matériel roulant	53 382 000	53 682 000
Infrastructures	33 559 000	33 659 000
Autres choses	23 710 000	22 160 000

13. MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION

Une analyse par secteur d'activité a été effectuée, avec pour but de garantir l'intégralité de couverture.

	2022	2021
Prestations en matière de révision	28 500	33 000

14. PERSONNES ET ENTREPRISES LIÉES

Les avoirs et les engagements inscrits au bilan ainsi que les transactions relatives à des entreprises liées présentées dans le compte de résultat proviennent essentiellement des entités associées ou des actionnaires.

Les livraisons et prestations relatives à des entreprises liées s'effectuent au prix de marché (prix qui aurait été convenu entre des tiers indépendants). Les charges et les bonifications d'intérêts ont lieu aux taux d'intérêt fiscalement autorisés.

14.1 ACTIONNAIRES

BILAN	2022	2021
Créances résultant de livraisons et de prestations	4 935 214	1 325 942
Dettes résultant de livraisons et de prestations	268 284	80 188

COMPTES DE RÉSULTAT	2022	2021
Produits opérationnels et financiers	26 555 485	23 717 791
Charges opérationnelles et financières	1 455 574	1 917 595

14.2 SOCIÉTÉS FILLES

BILAN	2022	2021
Créances résultant de livraisons et de prestations	1 507 066	1 177 259
Dettes résultant de livraisons et de prestations	125 813	64 468

COMPTES DE RÉSULTAT	2022	2021
Produits opérationnels et financiers	3 892 894	5 211 876
Charges opérationnelles et financières	645 039	466 186
Dividendes reçus	-	-

15. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres ont été modifiés selon le tableau d'utilisation du résultat et la société ne verse aucun dividende.

D'autre part, TMR possède des actions propres à la valeur nominale. Conformément aux normes RPC, ces actions sont portées en diminution du capital-actions.

	2022	2021
Capital social	6 790 000	6 790 000
Propres parts du capital	- 28 289	- 28 389
Réserve générale	1 841 551	1 841 551
Réserves bloquées	9 220 596	8 990 933
Solde initial	8 990 933	8 444 563
Affectation du résultat - art. 67 LCdF et 36 LTV	229 663	546 370
Réserves libres	2 262 797	1 325 652
Solde initial	1 325 652	621 377
Attribution d'actions	-	-
Affectation du résultat libre	937 145	704 275
TOTAL	20 086 655	18 919 747

16. RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le résultat par secteur est issu de la comptabilité analytique sur la base de l'art. 2 OCEC.

	2022	2021
Infrastructure Voie normale	719 274	482 529
Infrastructure Voie étroite	- 62 567	350 952
Ligne du Mont-Blanc Express	212 575	- 354 025
Lignes de bus TRV	- 639 619	66 914
Tourisme & Camionnage	225 642	72 956
Autres prestations	711 504	631 319
RÉSULTAT ORDINAIRE (après impôts)	1 166 808	1 250 645
Résultat extraordinaire (TRV:VE)	-	-
Résultat extraordinaire autres secteurs	-	-
RÉSULTAT D'ENTREPRISE	1 166 808	1 250 645

Il est utile de préciser les éléments suivants, intégrés au résultat, pour la bonne compréhension des comptes 2022 :

- Provision pour entretien des bogies (modèle de lissage):

Le modèle de lissage des coûts d'entretien des bogies pour les rames Z800 et Z870 a fait l'objet d'un audit de la part de l'OFT en 2020, demandant notamment que TMR établisse les modèles sur la durée de vie des véhicules et non pas sur un cycle de 12 ans comme actuellement.

Les Z800 arrivant en fin de vie (2025), nous avons rectifié les entretiens prévus pour les dernières années et corrigé la provision (- CHF 56'190.00). En accord avec les commanditaires, nous renonçons à revoir le modèle dans son ensemble.

Pour les Z870, le modèle révisé par TMR a été approuvé par les commanditaires. A ce titre, nous avons ajusté la provision (CHF 54'980.00) conformément au modèle.

- Réduction de la provision pour heures supplémentaires de CHF 102'069.
- En l'état, aucun litige ne nécessite une provision au 31.12.2022.
- Utilisation de la provision pour emploi dans le cadre de la construction des nouveaux bureaux: CHF 389'304.60.

17. LISTE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2022

ADMINISTRATION

Informatique - sites internet et logiciels	2 789	
Bâtiments - nouveaux bureaux administratifs	787 636	
Véhicules de fonction et service	67 456	857 882

TRAFIC RÉGIONAL DE VOYAGEURS

Achat de véhicules	609 264	
Appareils de vente	18 860	
Projet « temps réel » + SAEIV	137 149	
Nouveau matériel roulant	11 761 987	
NOVA	23 575	
Equipements	39 502	12 590 337

CAMIONNAGE

Achat de véhicules	1 175 620	
Achat conteneurs et bennes	58 170	1 233 790

CENTRES DE MAINTENANCE

FERROVIAIRE

OctoFer - équipements	57 631	
Réfection portes Vernayaz	57 449	
Eclairage atelier Orsières	42 430	
Projet Halle Le Catogne	31 827	

ROUTIER

Aménagement place camions Octofer	48 849	238 186
-----------------------------------	--------	----------------

INFRASTRUCTURE

VOIE NORMALE

Assainissement des ponts	411 120	
Assainissement des murs de soutènement	46 390	
Aménagement PRODES 2030 - halte My-Expo	58 319	
Tunnel du Champ-Long	263 887	
PRODES 2040 - Tunnel du Mont-Chemin	17 814	
PRODES 2040 - Amélioration mobilité région Martigny	22 000	
Voie industrielle OctoFer	54 908	
Sécurisation viaduc Sembrancher	70 333	
Travaux de ligne de contact	63 396	
Automatisation des herses	145 260	
Réfection voie	1 575 455	
Suppression PN Neuvelles	47 718	
Tracteur ferroviaire d'infrastructure	1 272 726	
Autres petits projets	49 291	

VOIE ÉTROITE

Assainissement des tunnels	33 383	
Assainissement Viaduc du Lachat	153 934	
Assainissement ponts	104 182	
Remaniement faisceau de voie à la gare CFF	32 232	
Assainissement gares (MALT)	70 341	
Aménagement des gares	412 722	
Assainissement de la voie	957 789	
Renouvellement des rails et rail de contact	484 844	
Assainissement de murs	381 439	
Branchements, aiguilles	253 185	
Marécottes - croisement UM	180 318	
Quai de Vernayaz - Faisceau de voie	38 377	
Remplacement wagons basculants	173 849	
Transformateur Vernayaz	1 680 409	
Automatisation des herses	168 831	
Block de ligne - mise à niveau balises VE	916 878	
Autres petits projets	67 105	10 208 433

DÉPENSES ANNUELLES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS 25 128 628

Participation de tiers aux investissements et frais non-activables	- 669 562
Désinvestissements	- 924 185

FLUX FINANCIERS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS 23 534 881

18. TABLEAU GLOBAL DES IMMOBILISATIONS

Les valeurs d'acquisition et amortissements ont varié de la manière suivante: (en milliers de francs)

VALEURS D'ACQUISITION	SOLDE AU 01.01.2022	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE AU 31.12.2022
Terrains	6 476	-	- 4	6 472
Bâtiments	55 365	3 221	-	58 586
Installations et dispositifs	5 990	20	-	6 010
Ouvrages d'art	56 745	945	- 445	57 246
Voie ferrée	65 533	5 996	- 319	71 209
Installations courant traction	29 281	3 674	-	32 954
Installations de sécurité	32 345	1 005	- 399	32 951
Installations de télécom.	4 122	-	-	4 122
Installations d'accueil	20 127	37	-	20 164
Véhicules	82 093	1 998	- 2 210	81 881
Objets mobiliers	7 978	414	- 48	8 344
IMMOBILISATIONS	366 054	17 310	- 3 426	379 939
FONDS D'AMORTISSEMENTS	SOLDE AU 01.01.2022	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31.12.2022
Terrains	60	11	-	71
Bâtiments	13 048	1 244	-	14 293
Installations et dispositifs	4 213	202	-	4 415
Ouvrages d'art	16 496	1 081	- 244	17 334
Voie ferrée	22 314	2 398	- 319	24 392
Installations courant traction	14 653	1 003	-	15 656
Installations de sécurité	11 096	1 587	- 399	12 284
Installations de télécom.	2 112	249	-	2 360
Installations d'accueil	2 518	539	-	3 057
Véhicules	56 175	3 021	- 1 810	57 386
Objets mobiliers	5 870	557	- 48	6 379
FONDS D'AMORTISSEMENTS	148 557	11 891	- 2 821	157 627
VALEUR RÉSIDUELLE	217 497	5 419	- 605	222 312
Imm. en cours de construction	22 590	25 129	- 17 980	29 739
VALEUR NETTE	240 088	30 548	- 18 585	252 051

19. SÉPARATION DU SECTEUR INFRASTRUCTURE

19.1 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR

	INFRASTRUCTURE	AUTRES SECTEURS
PRODUITS	17 145 449	37 093 663
Produits des transports	-	15 178 259
Prestations des pouvoirs publics	11 585 153	9 039 590
Revenus du prix du sillon	2 198 134	-
Prestations pour des tiers	594 077	10 205 727
Produits des locations	246 104	624 575
Propres prestations	2 137 157	543 688
Produits financiers	-	51 643
Autres produits	384 825	1 450 181
CHARGES	16 488 742	36 553 598
Coûts directs d'exploitation	1 822 151	5 986 106
Redip sur indemnités d'exploitation	124 270	289 389
TOTAL COÛTS DIRECTS	1 946 421	6 275 494
Coûts de personnel	3 566 441	12 095 319
Coûts de la régulation du trafic	815 523	-
Coûts de la vente et distribution	-	503 563
Coûts des véhicules	493 316	9 284 117
Coûts des bâtiments	293 646	111 697
Frais d'administration et marketing	1 440 371	3 823 088
Coûts du sillon	2 872	2 195 262
TOTAL COÛTS INDIRECTS	6 612 169	28 013 046
Coûts d'amortissements	7 322 123	2 265 057
Coûts d'investissements non-activables (CINA)	338 404	-
Redip sur indemnités d'amortissement	269 625	-
TOTAL COÛTS D'AMORTISSEMENT	7 930 153	2 265 057
RÉSULTAT	656 707	540 065

19.2 BILAN INFRASTRUCTURE

ACTIFS	INFRASTRUCTURE	AUTRES SECTEURS	NON ATTRIBUABLE
ACTIFS CIRCULANTS	1 303 738	13 058 062	4 614 532
Trésorerie	471 854	-	4 614 532
Créances ventes et prestations	230 424	3 941 161	-
Du croire	-	- 250 000	-
Créances envers des entités apparentées	-	6 442 000	-
Autres créances	-	579 483	-
Stocks	55 804	1 754 629	-
Actifs de régularisation	545 656	590 789	-
ACTIFS IMMOBILISÉS	175 488 652	78 638 217	-
Immobilisations corporelles	175 488 652	76 562 140	-
Administration générale	-	10 754 316	-
Infrastructure	159 038 065	-	-
TRV	-	26 579 194	-
Tourisme et Camionnage	-	3 327 229	-
Ateliers et garage	-	22 612 822	-
Imm. en cours de construction art. 59	-	-	-
Imm. en cours de construction infrastructure	16 702 276	-	-
./ participation de tiers aux en cours	- 251 689	-	-
Imm. en cours de construction autres secteurs	-	13 288 578	-
Immobilisations financières	-	1 913 975	-
Titres	-	162 102	-
ACTIFS AVANT COMPENSATION	176 792 390	91 696 278	4 614 532
TOTAL DE L'ACTIF	176 792 390	91 696 278	4 614 532

PASSIFS	INFRASTRUCTURE	AUTRES SECTEURS	NON ATTRIBUABLE
CAPITAUX ÉTRANGERS	176 038 408	76 579 942	398 195
Capitaux étrangers à court terme	1 897 380	6 100 979	398 195
Dettes résultant d'achats et de prestations	1 594 104	2 660 787	-
Dettes résultant de créances sociales	-	-	398 195
Dettes envers des entités apparentées	222 661	174 000	-
Dettes à court terme portant intérêts	-	843 269	-
Dettes à court terme ne portant pas intérêts	-	625 000	-
Passifs de régularisation	80 614	1 797 923	-
Capitaux étrangers à long terme	174 141 029	70 478 963	-
Dettes ne portant pas intérêts	1 000 000	8 750 000	-
Dettes à long terme portant intérêts	-	51 599 638	-
Provisions à long terme	35 639	876 590	-
Contributions des pouvoirs publics	173 105 390	9 252 736	-
CAPITAUX PROPRES	8 898 241	2 585 152	8 603 262
Capital social	-	-	6 790 000
Propres parts du capital	-	-	- 28 289
Réserve légale issue du bénéfice	-	-	1 841 551
Réserve art. 67 LCdF	8 898 241	-	-
Réserve art. 36 LTV	-	322 355	-
Réserve facultative issue du bénéfice	-	2 262 797	-
PASSIFS AVANT COMPENSATION	184 936 649	79 165 094	9 001 457
COMPTE DE COMPENSATION	- 8 144 259	12 531 184	- 4 386 925
TOTAL DU PASSIF	176 792 390	91 696 278	4 614 532

19.3 IMMOBILISATIONS DU SECTEUR « INFRASTRUCTURE »

19.3.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS DU SECTEUR INFRASTRUCTURE

Les valeurs d'acquisition et amortissements ont varié de la manière suivante: (en milliers de francs)

VALEURS D'ACQUISITION	SOLDE AU 01.01.2022	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE AU 31.12.2022
Terrains	1 799	-	- 4	1 795
Bâtiments	16 522	-	-	16 522
Installations et dispositifs	86	-	-	86
Ouvrages d'art	56 745	945	- 445	57 246
Voie ferrée	65 533	5 996	- 319	71 209
Installations courant traction	29 281	3 674	-	32 954
Installations de sécurité	32 345	1 005	- 399	32 951
Installations de télécom.	4 122	-	-	4 122
Installations d'accueil	20 127	37	-	20 164
Véhicules	11 958	188	-	12 146
Objets mobiliers	1 052	23	-	1 075
IMMOBILISATIONS	239 568	11 869	- 1 168	250 269
FONDS D'AMORTISSEMENTS	SOLDE AU 01.01.2022	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31.12.2022
Terrains	60	11	-	71
Bâtiments	3 870	248	-	4 118
Installations et dispositifs	86	-	-	86
Ouvrages d'art	16 496	1 081	- 244	17 334
Voie ferrée	22 314	2 398	- 319	24 392
Installations courant traction	14 653	1 003	-	15 656
Installations de sécurité	11 096	1 587	- 399	12 284
Installations de télécom.	2 112	249	-	2 360
Installations d'accueil	2 518	539	-	3 057
Véhicules	10 653	196	-	10 849
Objets mobiliers	1 013	11	-	1 024
FONDS D'AMORTISSEMENTS	84 871	7 322	- 962	91 231
VALEUR RÉSIDUELLE	154 697	4 547	- 205	159 038
Imm. en cours de construction	18 391	10 208	- 12 149	16 451
VALEUR NETTE	173 088	14 755	- 12 355	175 489



19.3.2 COMPTE DES INVESTISSEMENTS POUR LE SECTEUR INFRASTRUCTURE (ART. 3 AL. 2 OCEC)

EXEMPLES DE GROUPES D'IMMOBILISATIONS (STRUCTURE MINIMALE)	IMMOBILISATIONS EN COURS, ÉTAT AU 01.01	FACTURES DE TIERS	PRESTATIONS PROPRES	TOTAL INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE	COMPTE DE RÉSULTATS (CHARGE)	COMPTABILITÉ DES IMMOBILISATIONS (ACTIVATION)	PRÊTS ART. 56	IMMOBILISATIONS EN COURS, ÉTAT AU 31.12
Biens-fonds	0	0	0	0	0	0	-	0
Constructions destinées à l'exploitation, à l'accès, à la vente, à l'entretien et à l'administration	0	0	0	0	0	0	-	0
Installations et dispositifs	0	0	0	0	0	0	-	0
Ponts	418 668	507 862	232 647	740 509	11	610 910	-	548 256
Tunnels	1 847 825	241 134	73 949	315 084	0	0	-	2 162 908
Autres Ouvrages d'art	193 003	275 443	152 386	427 829	26	334 570	-	286 235
Voie ferrée	6 675 891	2 420 288	962 030	3 382 318	53 764	5 995 790	-	4 008 654
Installations du courant de traction et installations motrices	3 757 828	2 007 911	276 189	2 284 100	121 735	3 673 690	-	2 246 503
Installations de sécurité	2 892 824	902 430	72 727	975 157	6	1 005 320	-	2 862 654
Installations à basse tension et de télécommunication	22 008	-9 780	598	-9 182	0	0	-	12 826
Installations d'accueil et installations à ciel ouvert destinées à l'accès, à l'exploitation et à l'entretien	1 092 864	221 573	338 446	560 018	5	37 430	-	1 615 446
Gares de triage (subdivision et fourchettes comme pour le reste de l'infrastructure ferroviaire)	0	0	0	0	0	0	-	0
Véhicules ferroviaires de travail et de service destinés à l'infrastructure	1 448 712	1 417 541	29 034	1 446 574	3	188 180	-	2 707 103
Véhicules routiers de travail et de service	0	0	0	0	0	0	-	0
Biens meubles, matériel et logiciels informatiques, inventaire des locaux de vente et superstructures mobiles de véhicules	23 301	10 317	0	10 317	10 408	23 210	-	0
Immobilisations attribué à l'infrastructure selon l'art. 62, al. 2, LCdF (location fixée sur la base des coûts)	0	0	0	0	0	0	-	0
Autres (Durnand art. 56, divers)	18 403	0	0	0	18 403	0	-	0
TOTAL	18 391 325	7 994 718	2 138 005	10 132 723	204 361	11 869 100	0	16 450 587

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE TMR Transports de Martigny et Régions SA à Martigny

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TMR Transports de Martigny et Régions SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 sont conformes à la loi suisse et aux statuts, ainsi qu'aux Swiss Gaap RPC pour la partie concernant les secteurs indemnisés.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations d'éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site internet d'EXPERTSuisse <http://expertsuisse.ch/fr/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

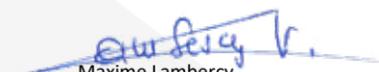
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

NOFIVAL SA


Dimitri Vernay
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Maxime Lambercy
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 27 avril 2023



TMR

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur la base du présent rapport et de celui de l'organe de révision, nous vous proposons, Mesdames et Messieurs les actionnaires :

- d'approuver le présent document, ainsi que les comptes et le bilan 2022;
- d'approuver la répartition du résultat;
- de donner décharge au Conseil d'administration pour l'exercice 2022 et de prendre acte du rapport de l'organe de révision des comptes.

Nous vous exprimons, Mesdames et Messieurs les actionnaires, notre vive reconnaissance pour la confiance que vous nous témoignez et pour l'intérêt que vous portez aux affaires de la société.

Le Conseil d'administration adresse également ses vifs remerciements aux cadres et à tout le personnel, qui s'engagent avec enthousiasme et compétence pour le développement de la compagnie.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président
David Martinetti

Le Secrétaire
Florian Piasenta

Val de Bagnes, le 16 juin 2023

Date et lieu : Mardi 14 juin 2022, à 16 h 00, à la halle Octofer TMR
 Président : M. David Martinetti
 Directeur général : M. Martin von Känel
 Secrétaire au PV : M. Florian Piasenta
 Présents : selon liste déposée au secrétariat
 Excusés : selon liste déposée au secrétariat

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2022 de la société anonyme TMR – Transports de Martigny et Régions, à 16 h 00.

Il adresse ses salutations à toutes et tous en leurs titres, fonctions et qualités. Il relève particulièrement les présences des représentants du Canton du Valais et de l'OFT.

Les actionnaires sont remerciés pour avoir répondu à l'invitation qui leur a été adressée le 24 mai 2022 par le secrétariat et par publication dans la FO SC du 10 mai 2022 numéro de publication UP04-000004219. Plusieurs personnes se sont excusées. La liste est annexée à la présente.

Le registre des actionnaires compte un total de 679'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10.-, toutes entièrement libérées. L'actionariat est principalement constitué par la Confédération suisse à hauteur de 43,21 % et le Canton du Valais à hauteur de 42,57 %.

M. David Martinetti constate que l'assemblée a été légalement convoquée, qu'elle est régulièrement constituée et qu'elle peut donc valablement délibérer, entendu qu'elle se compose de 55 actionnaires représentant 605'474 voix sur le total de 679'000. La majorité absolue est de 339'501 voix.

L'ordre du jour suivant est accepté comme proposé :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2021
3. Rapport annuel 2021
4. Présentation des comptes et bilan 2021
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs
7. Elections statutaires (pas d'élection en 2022)
8. Divers

À toutes fins utiles, le Président procède à la désignation d'un scrutateur en la personne de M. Andrea Ridolfi, qui accepte ce mandat.

Avant de poursuivre, une pensée particulière est adressée pour toutes les personnes qui nous ont quittés. En leur mémoire, et avec tous les participants qui ont perdu un proche, un instant de silence est observé.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2021

Le procès-verbal susmentionné est accepté à l'unanimité avec des remerciements à son auteur.

3. Rapport annuel 2021

Tous les actionnaires et invités ont reçu le rapport de gestion 2021 avec la convocation/invitation aux présentes assises. Le Président adresse un message circonstancié et bien senti à l'adresse de tous ceux qui s'engagent pour le bien de notre société. Le Directeur général commente ensuite uniquement les grandes lignes du rapport de gestion 2021 qui ne soulève aucune question.

Le Directeur général souligne tout particulièrement la signature ce jour du contrat d'acquisition de 7 rames Z890 pour la ligne du Mont-Blanc express en commun avec la SNCF.

4. Présentation des comptes et bilan 2021

M. Steve Biolaz, responsable Finances et Controlling chez TMR, détaille les comptes 2021.

5. Rapport de l'organe de révision

M. Claude Tornay, de la fiduciaire Nofival SA, donne lecture du rapport de l'organe de révision et invite l'assemblée à donner décharge aux organes responsables.

6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs

Le Président soumet au vote le rapport de gestion, les comptes et le bilan qui sont acceptés à l'unanimité des membres présents. L'assemblée donne également décharge aux administrateurs. Des remerciements sont adressés aux actionnaires pour la confiance témoignée.

7. Elections statutaires

Les membres sont élus pour une période de 4 ans, de ce fait, il n'y a pas d'élection en 2022.

8. Divers

Parole à la salle

Personne ne sollicite un temps de parole.

Remerciements

L'assemblée est close à 16h30 et le Président passe la parole à la Présidente de la Ville de Martigny, M^{me} Anne-Laure Couchepin-Vouilloz.

David Martinetti



Président

Martin von Känel



Directeur général



TMR SA

Avenue de la Gare 66 – Case Postale 727 – 1920 Martigny
T. +41 (0)27 721 68 40 – info@tmrsa.ch – tmrsa.ch